



Attractifs, passionnants, présents dans tous les milieux (rural ou urbain), sujets faciles d'approche, les insectes sont un support idéal pour réaliser avec les jeunes de nombreuses activités pédagogiques (Cliché FCPN).



Des refuges à Insectes

par David Melbeck
FCPN - 08240 Boulton-aux-Bois

La Fédération Nationale des Clubs "Connaître et Protéger la Nature" (FCPN) lance sur 1997 et 1998, une grande campagne pour promouvoir la création de "refuges à insectes".

L'OPIE a décidé de soutenir cette initiative en faisant profiter la FCPN de ses conseils techniques, en participant aux opérations de formation et en publiant cet article.

La nature dite "ordinaire", les herbes folles, s'effacent chaque jour davantage pour laisser la place à des gazons tondues à ras (véritables déserts biologiques) et à des plantes ornementales sans intérêt pour notre faune. Nos manies de "nature géométrique" ou de "nature propre" n'offrent aucun abri, aucun refuge pour les insectes.

Parce que la plupart des gens ignorent tout d'eux, les insectes inspi-

rent le plus souvent la peur, le dégoût ou le mépris. Chaque jour, un grand nombre de milieux disparaissent et avec eux, de nombreux insectes. C'est pourquoi, des clubs nature de jeunes, les clubs CPN, ont décidé d'agir.

Une campagne nationale pour créer "des refuges à insectes"

Un peu partout en France, des enfants et des adolescents, au sein des 200 clubs CPN, vont créer des refuges à insectes : quelques mètres carrés de pelouse, une cour d'école, des petits espaces verts communaux, un bout de jardin... et toutes sortes d'autres terrains, petits ou grands, seront réhabilités et aménagés pour favoriser les insectes.

Chez vous : l'une des plus petites réserves naturelles du monde

Une simple jardinière sur le rebord de votre fenêtre bien exposée au soleil constituera une "microréserve" : bûches percées, fleurs sauvages, lavandes et sauges plantées attireront les papillons, les abeilles... Quelle joie d'observer leurs allées et venues !
(Dessin FCPN/Y. Lelardoux)

Avec l'aide et les conseils de la FCPN et bien sûr l'accord du propriétaire du terrain, les CPN vont ainsi réaliser de petites prairies fleuries, construire des gîtes à abeilles solitaires, semer des plantes nectarifères pour les insectes butineurs, créer des mares pour les libellules, planter des arbustes à papillons, entretenir des zones de friches...

Vous aussi, créez un refuge à insectes !

Vous avez la chance de posséder un jardin, un verger ou un petit lopin de terre... Alors n'hésitez pas, créez un refuge à insectes ! La FCPN propose un "kit refuge à insectes" pour aménager une petite partie de votre terrain.

Ce kit contient :

- un sachet de graines de plantes sauvages qui ne manqueront pas d'attirer les insectes butineurs (papillons, abeilles solitaires, bourdons...) et qui permettront d'aménager une petite bande de prairie fleurie sur votre terrain. Ces



*Un moro sphinx
en train de butiner
(Dessin FCPN/N. Pestel).*

plantes sont soit nourricières, pour les chenilles par exemple, soit nectarifères pour les insectes butineurs. Chaque sachet pèse 50 g.

- un mode d'emploi pour semer les graines et entretenir la future prairie fleurie.

- un livret technique de 40 pages, véritable guide pour réaliser des aménagements en faveur des insectes discrets qui travaillent activement pour les plantes du voisinage.

Qu'est-ce qu'un club CPN ?

C'est un groupe d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes, encadrés ou non, qui partagent la même passion : l'observation, l'exploration et la protection de la Nature.

C'est par le célèbre journal "La Hulotte" que se sont créés dès 1972 les premiers clubs. Très vite, les CPN ont volé de leurs propres ailes pour s'étendre dans toute la France et même en Afrique, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg ou en Roumanie. Ils s'activent comme une fourmilière : ici, on recense les oiseaux de la commune, on creuse une mare, là on plante des haies...

Avec 200 clubs en France, ce type de structure est un outil pertinent d'éducation à l'environnement. Les enfants découvrent, apprennent, comprennent la complexité de la nature dans sa globalité. Les clubs CPN agissent avec des projets locaux concrets et durables de découverte et de protection de la faune et de la flore.

Des Ardennes, la FCPN, au service des clubs, répond à leurs appels et courriers. Elle édite **La Gazette des Terriers**, le journal des clubs CPN avec ses quatre dossiers techniques et pédagogiques annuels. En plus des campagnes nationales, la Fédération anime et organise des stages de formation de découverte et de protection de la nature.

C'est tout simple !

La Fédération labellisera ensuite les refuges et enverra gratuitement aux clubs le "kit refuge CPN à insectes" pour les aider dans leurs projets.

Outre l'organisation de stages de formation pour les responsables de clubs, la FCPN tiendra une permanence téléphonique "spéciale refuge à insectes" pour conseiller les clubs tout au long de la réalisation de leur projet.

Pour en savoir plus

La Maison des CPN - 08240
Boult-aux-Bois - Tél. : 03 24 30
21 90 vous renseignera sur les
clubs CPN.

Pour se procurer le "kit refuge à insectes", il suffit d'adresser un chèque de 48 F libellé à l'ordre de la FCPN.

Comment créer un refuge à insectes spécial CPN ?

En créant un club CPN avec vos amis, vous pourrez créer un refuge "spécial clubs" : il suffira alors de trouver un terrain, d'obtenir l'accord du propriétaire, de demander une fiche d'inscription à la FCPN et de la renvoyer remplie.

